

Coordonnateur des délégués sociaux



Depuis mars 2020. Marc effectuait un mandat temporaire d'une année comme coordonnateur des délégués sociaux de la Montérégie et est officiellement le coordonnateur des délégués sociaux de la Montérégie depuis mars 2021.

Marc est disponible pour aider les délégués sociaux au quotidien en Montérégie, assure la formation des nouveaux délégués sociaux et ainsi que la formation en continu de tous les délégués sociaux de la Montérégie en poste.

Pour rejoindre Marc Champagne :

Courriel : mchampagne@ftq.qc.ca
Cellulaire : 438-495-7920

Votre fiche contact CRFTQ Montérégie

Pascale St-Antoine,
Présidente du CRFTQ Montérégie
Courriel : p.stantoine@ues800.org
Cellulaire : 514-835-9063

Jérémie St-Pierre,
Président de l'exécutif Haute-Yamaska
Courriel : crftqhy@ftq.qc.ca
Cellulaire : 450-378-3557

Dave Brodeur,
Président de l'exécutif Richelieu
Courriel : crftqr@ftq.qc.ca

Daniel Mallette,
Président de l'exécutif du Suroît
Courriel : crftqs@ftq.qc.ca

Marc Champagne,
Coordonnateur du réseau des délégués sociaux de la Montérégie
Courriel : mchampagne@ftq.qc.ca
Cellulaire : 438-495-7920

Stéphane Brin,
Conseiller régional FTQ Montérégie
Courriel : sbrin@ftq.qc.ca
Courriel : monteregie@ftq.qc.ca
Cellulaire : 514-216-2326

Réseau de délégués sociaux en Montérégie



Un délégué social et une déléguée sociale...

C'est d'abord un membre de votre section locale qui participe à la vie syndicale. Son implication syndicale privilégie l'entraide avec les membres qui rencontrent des difficultés personnelles.

L'entraide se base sur l'écoute, en vue de référer les membres qui en expriment le besoin à des ressources syndicales, communautaires et professionnelles.

L'aide offerte porte sur des problèmes liés aux toxicomanies, à la famille, à la santé mentale, à l'endettement et à bien d'autres situations que vivent vos membres. L'important pour les délégués sociaux et déléguées sociales est de répondre aux besoins du milieu.

Le réseau DS, c'est un réseau sur lequel on peut compter dans notre milieu de travail; il contribue à l'amélioration de notre qualité de vie et de travail.

Formation de délégués sociaux

Les activités de formation syndicale

Les délégués sociaux et les déléguées sociales sont formés avec un cours de base de 3 jours qui leur permet de développer leurs habiletés d'écoute, de connaître les ressources et de faire de la prévention dans leur milieu de travail.

Par la suite, de multiples activités complémentaires de formation leur sont offertes afin d'assurer au haut niveau de compétences de nos délégués sociaux.

Les activités suivantes sont également accessibles aux dirigeants et dirigeantes des sections locales :

- Soirées régionales d'informations
- Conférences annuelles des délégués sociaux
- Journées de formation thématiques
- Formations adaptées sur demande en fonction des besoins de vos besoins.



Programme d'Aide Montérégie

But de programme d'aide Montérégie

Que ce soit pour une difficulté ponctuelle ou une problématique vécue depuis des années, notre programme de soutien aux membres est à la fois accessible et confidentiel.

Afin d'éviter des situations périlleuses, voire même dramatiques, notre PAM offre ses services afin de venir en aide aux personnes qui vivent des situations monétaires difficiles et personnelles telles que :

- Problème de couple (séparation/divorce, sexualité, violence familiale, etc.)
- Problèmes familiaux (problème scolaire, famille reconstituée, etc.)
- Dépendances (alcool, drogues, jeu compulsif, etc.)
- Problèmes financiers et/ou légaux (faillite, fraude, etc.)

Les sommes avancées serviront à payer les factures. Elles sont sans intérêts et sont remboursables selon les conditions signées sur l'entente entre la personne salariée et le PAM.



Programme d'Aide Montérégie

Limite du programme d'aide Montérégie

ADMISSIBILITÉ :

Tous membres affiliés au Conseil régional FTQ Montérégie auquel son syndicat local contribue monétairement au programme. La contribution monétaire du syndicat local est fixée à un don unique de 1 \$ par membre.

Afin de bénéficier de ce service, la personne devra respecter et signer l'entente tripartite du PAM.

CONFIDENTIALITÉ :

Dans l'objectif de respecter la confidentialité, un comité restreint de 2 personnes a la responsabilité d'accorder ou non le prêt. Elles ont aussi la responsabilité d'acquitter les comptes en souffrances, factures à l'appui. Le comité est formé de la personne responsable de la coordination du Réseau des délégués sociaux en Montérégie et du responsable politique du réseau DS de la Montérégie ou d'un autre membre du bureau de direction du CRFTQ Montérégie nommé par le bureau de direction.

Un rapport financier sera déposé à chaque assemblée générale afin de s'assurer d'avoir des sommes disponibles pour le programme.

